



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre l'obésité

Question au Gouvernement n° 3886

Texte de la question

LUTTE CONTRE L'OBÉSITÉ

M. le président. La parole est à Mme Sandrine Josso.

Mme Sandrine Josso. Monsieur le ministre des solidarités et de la santé, ma question concerne une maladie chronique, l'obésité ; j'y associe notre collègue Richard Ramos.

Le 4 mars dernier s'est tenue la journée mondiale de lutte contre l'obésité. À l'échelle mondiale, le nombre de cas a presque triplé depuis 1975. En France, cette pathologie touche 17 % des adultes et un enfant sur cinq. Selon un rapport de 2015 de l'assurance maladie, elle coûte chaque année 12,6 milliards d'euros à notre système social. C'est une bombe sanitaire que nous devons arrêter au plus vite.

Selon les équipes du centre hospitalier régional et universitaire de Lille, le 4 mars 2021, plus de 47 % des patients infectés par la covid-19 et entrant en réanimation étaient en situation d'obésité. Or, à ce jour, la prévention se limite à de la communication : il faut « manger équilibré » et « pratiquer une activité physique régulière ». C'est largement insuffisant et, en outre, stigmatisant.

C'est d'autant plus vrai que, selon le rapport de nos collègues Claire Pitollat et Laurianne Rossi sur les perturbateurs endocriniens, ceux-ci jouent un rôle reconnu dans le développement de l'obésité, tout comme les substances addictives contenues dans l'alimentation industrielle.

Lors de cette crise de la covid-19, les 10 millions de Français atteints d'obésité sont devenus des « personnes à haut risque ». Le lien entre environnement, alimentation et santé est un sujet majeur, et constituera un des grands enjeux de la décennie à venir pour notre système de santé.

Monsieur le ministre, quels sont les projets d'urgence et de long terme que le Gouvernement souhaite engager pour répondre à ce défi ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Madame Josso, permettez-moi d'abord de souligner votre travail remarquable en matière de santé environnementale, et plus généralement de santé publique, ainsi que votre implication reconnue dans la lutte contre les troubles des conduites alimentaires notamment.

Parler d'obésité est compliqué. Ce n'est pas qu'aucune mesure ne soit pertinente, mais que la maladie n'est pas seulement liée à l'alimentation. Une part de ses causes est d'origine génétique, et elle est sans doute beaucoup plus grande qu'on ne le croit. Il importe de le reconnaître, car certaines associations de personnes obèses, qui

défendent notamment les enfants, jugent nos débats sur l'obésité très stigmatisants. Le premier volet du programme national nutrition santé concerne donc la recherche, et vise à comprendre les mécanismes de l'obésité.

Une autre cause de cette maladie, terrible elle aussi, est l'inégalité. On le sait, les inégalités sociales vont de pair avec la malbouffe. C'est d'un cynisme terrible : les fast-foods s'implantent de préférence dans les lieux où la population a les revenus les plus faibles. Personnellement, je trouve cela horrible, outre que c'est socialement cynique.

Il nous faut lutter contre la malbouffe efficacement. Pour cela, puisque nous ne pouvons empêcher l'implantation de fast-foods, ni les gens de mal s'alimenter, la prévention est importante. Elle permet de donner à la population des clés de compréhension, pour s'armer et se protéger de la malbouffe et de l'obésité.

M. Loïc Prud'homme. Ce qu'il faut, ce sont des politiques publiques !

M. Olivier Véran, ministre . Ainsi, j'ai mené à vos côtés le combat pour le Nutri-Score, une innovation française, promue à l'origine par le professeur Serge Hercberg, que nous déployons aujourd'hui au niveau européen. La France présidera bientôt le Conseil de l'Union européenne, et je souhaite, en matière de santé, promouvoir cet outil d'information remarquable, qui a fait des petits dans plusieurs pays européens. Il faut mentionner d'autres démarches, comme celle de l'application Yuka – je ne cite pas de marques habituellement, mais celle-ci fonctionne plutôt bien. Ces messages de prévention sont nécessaires.

L'activité physique est également importante, tout comme la lutte contre la publicité offensive, notamment destinée aux publics les plus jeunes – les enfants sont parfois très sensibles à ces messages.

C'est donc un panel de mesures qu'il nous faut. Or, régulièrement, les textes qui vous sont soumis vous donnent l'occasion de voter des dispositions en la matière.

M. Loïc Prud'homme. Sur la publicité, vous refusez tous nos amendements !

M. Olivier Véran, ministre . Vous savez que, pour ma part, j'ai eu l'occasion d'en présenter plusieurs quand j'étais parlementaire, dont celui instituant la taxe soda, adopté à l'unanimité.

Nous continuerons ce long combat, et nous le gagnerons progressivement, en expliquant aux gens...

M. le président. Merci, monsieur le ministre.

M. Olivier Véran, ministreet en les accompagnant avec douceur et détermination. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.*)

Données clés

Auteur : [Mme Sandrine Josso](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (7^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3886

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [24 mars 2021](#)